

Nécrologie.

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **3 (1901)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le même objet l'an dernier à Hambourg. Elle se termine par les résolutions suivantes votées par l'assemblée :

1° Dans toutes les écoles on doit enseigner l'art de dessiner correctement les figures dont se sert l'enseignement mathématique, en particulier celui de la stéréométrie.

2° Il faut donner aux élèves des gymnases l'occasion de s'initier aux éléments de la Géométrie descriptive en ajoutant ces éléments au programme de la stéréométrie de la classe la plus élevée.

3° Quant au « gymnase réel » et à « l'École réelle supérieure », un enseignement spécial de la Géométrie descriptive par un mathématicien est indispensable ; il faut accorder à cet enseignement deux heures par semaine. A l'avenir, l'enseignement du dessin à main levée sera facultatif.

4° L'enseignement du dessin linéaire propédeutique aux classes tertia et secunda B des écoles réales ne sera pas diminué par le nouvel ordre.

5° Les comptes rendus et les avis publiés dans l'organe de l'Association (*Unterrichtsblätter*) seront communiqués au Ministère de l'Instruction publique à titre de document pour l'élaboration des plans d'études.

A l'occasion de cette session, consacrée principalement à la Géométrie descriptive, il avait été organisé une exposition très intéressante de modèles et de dessins se rattachant à cet enseignement et livrés par les professeurs des gymnases et écoles réales.

L'assemblée a renouvelé son comité directeur. MM. HAMDORFF, PRESLER et SCHOTTEN, sortant de charge, ont été réélus ; M. Schwalbe, décédé, a été remplacé par M. HANSEN, professeur de Botanique à l'Université de Giessen.

La prochaine réunion aura lieu à Düsseldorf en 1902.

Nécrologie.

On nous annonce la mort de deux illustres savants, P.-J. TAIT, l'éminent professeur d'Edimbourg, et le mathématicien français E. DE JONQUIÈRES, qui, tous deux, dans des domaines différents, ont largement contribué aux progrès des sciences mathématiques pendant la seconde moitié du XIX^e siècle.

Nous espérons pouvoir publier, dans l'un de nos prochains numéros, une notice documentée sur ces deux regrettés savants.